

**AGENCE FINANCIERE DE BASSIN**

**"SEINE-NORMANDIE"**

-----  
Conseil d'administration  
-----

Réunion du 25 octobre 1988

**DELIBERATION N° 88-22**

**PORTANT MODIFICATION**

**D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

- Vu le Vème programme d'intervention de l'agence financière de bassin "Seine-Normandie",
- Vu le tableau général des interventions annexé au budget 1988,
- Vu la délibération n°88-4 du conseil d'administration du 17 mai 1988,

•  
DELIBERE

**ARTICLE UNIQUE:** Le report d'autorisations de programme de 31.009.100 F gelé conformément à la délibération n°88-4 est affecté:

-pour 23.009.100 F à la ligne de programme 5120  
"réseaux d'assainissement",

-pour 2.000.000F à la ligne de programme 5230  
"protection de la ressource/prévention",

-pour 6.000.000 F à la ligne de programme 5250 "Accès  
à la ressource".

Le Secrétaire  
directeur de l'agence



Claude FABRET

Le Président  
du conseil d'administration



Olivier PHILIP